L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 29 DECEMBRE 1885.

PETITES ANNONCES.

Le Dr. Augustin M. Fernandez, des Facultés de Médecine de New York, Madrid et la Havane, a ouvert un bureau au No 92 de la rue Royale. Heures de consultations: 1 à 4 et 6 à 8 P. M. Consultations gratuites pour les pauvres les dimanches de 1 à 4 P. M.
27 déc—2 sem. Dim. Mar. Ven.

MM. THURBER, dentistes, ont transféré leur cabinet de consultation et de travail des Nos 139 rue Royale et 130 Canal au No 14 rue Baronne. 13 déc—1m

Mme A. Elie, au magasin de musique de Werlein, 135 Canal. Les meilleurs pianos et orgues ; aussi, musique aux prix les plus réduits. 9 déc.—1m

DEMANDES.

On demande—Une cuisinière blanche, parlant le français, chez M. E. Hureau, 9 rue de Chartres. 29 déc—1f

A LOUER.

A louer.—Une belle résidence No 305 rue Esplanade. S'adresser à Pierre Lanaux, 37 rue Conti. 3sept—

A VENDRE.

A Vendre—Pour cause de départ—Un Café, bien achalandé, vis-à-vis du Marché Français, rue Decatur, et ayant une bonne clientèle. S'adresser à F. B. Hernandez, 43 Passage de la Bourse. 17déc—1m

A vendre ou à louer—Le coin, bien situé, Ste-Anne et Bourbon, convenable pour siège quelconque d'affaires. Possession immédiate.
LOUIS H. PERRET, 38 Passage de la Bourse.
29nov—

Assurances et Banques.

Banque Nationale Mutuelle—Nouvelle-Orléans, 12 décembre 1885.—Une élection de Directeurs pour l'année suivante aura lieu au local de cette Banque, 106, rue du Canal, MARDI, 12 janvier 1886, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
JOSEPH MITCHEL, Caissier.
13déc—au 12 jan

Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans 15 décembre 1885.—A une réunion régulière du Conseil de Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, un DIVIDENDE semi-annuel de TROIS PIASTRES par action a été déclaré et fait payable le VENDREDI 15 janvier 1886.
V. VALLOIS, Secrétaire.
16 déc—1m

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

Rapport annuel, 1885.

MM. les Sociétaires,
Le Conseil d'administration dont le mandat expire ce jour (29 novembre) a l'honneur de vous soumettre le résumé de ses travaux.
L'année dernière l'Administration faisait ressortir l'honneur qui avait rejailli sur notre Société, dans la personne de notre Président, que le gouvernement français avait récompensé pour ses longs services.
Aujourd'hui ... vous annonce que c'est à la Société, elle-même que l'honneur est réservé. Sous peu, nous recevrons un drapeau aux couleurs nationales, présenté par le gouvernement de la République Française.

Rapport du Comité de Finances.

Le 30 novembre 1884. La balance en caisse était de	$ 1,281 07
Reçu depuis pour quotités	13,238 00
Reçu pour 108 admissions payantes	550 00
Reçu pour loyers	888 00
Produit du bal	1,437 00
Divers	73 25
Total général des recettes	$17,467 32
Dépenses à déduire :	
495 Bons de secours	$2,356 75
Eclairage et chauffage	216 65
Réparations, asile, maison et tombeaux	467 99
Médicaments	4,463 38
Médecins	1,703 00
Gardien	3,214 70
Collecteur	1,494 00
Secrétaire	300 00
Funérailles	636 50
Annonces, frais de bureau, impressions	136 78
Fournitures pour l'asile	165 65
Taxes, assurances, water-works	351 14
Bal	650 15
Succession, remboursement	8 10
Rapatriement d'un sociétaire	51 00
Total général des dépenses	$16,215 79
Balance en caisse, ce jour	1,251 53

Caisse de Bienfaisance.

1884, novembre 25, balance	$331 66
1884, novembre 29, même balance	331 66

Rapport du Comité d'Admission.

Le 30 novembre 1884, La société se composait de 1,429 membres.
Admis depuis 146 total 1,575 membres
Sur lesquels il faut déduire :

...res	6	
	12	
	13	
	87	
...rapatrié aux frais de la Société	1	119
Laissant un effectif de		1,456 membres

Classés ainsi qu'il suit :

Pensionnaires à l'asile	6
Exempts de quotités	14
Membres honoraires	19
Veuves de sociétaires	120
Fils de sociétaire	150
Actifs	1,147
total égal	1,456 membres

Plus : 6 orphelins de père et de mère.

Rapport du Comité de Secours.

Nous avons distribué à nos Veuves, à nos Orphelins et à nos Sociétaires dans le besoin 495 bons de secours, tous payés en monnaie courante, représentant la somme de $2,356 75.
Nous avons enregistré 65 mortalités, ainsi réparties :

Sociétaires	25	
Epouses	9	
Enfants	31	total 65

Nous avons à l'Asile 6 sociétaires, vieillards ou infirmes, entretenus aux frais de la Société, incapables de pourvoir à leurs besoins ; plus 14 Sociétaires exempts du paiement de la quotité mensuelle, jouissant de tous les droits et privilèges de la Société et 6 orphelins.

Service médical.

Asile : Le docteur J. Tonatre, Chevalier de la Légion d'honneur, à qui est confié ce service, depuis 19 ans, sans interruption, a donné ses soins à 131 malades, qui y ont séjourné 3258 jours.
Il y a eu 12 décès : Sur ces 12 malades décédés 3 y ont été apportés à l'agonie, 1 deux heures avant la mort, 8 de maladies chroniques incurables, 1 d'un coup de pierre, reçu à la tête.
Depuis 19 ans que le Dr Tonatre est médecin de l'Asile, il a toujours donné à titre gracieux et pour le bien de la Société, des consultations tous les matins, avant la visite, aux sociétaires qui venaient les demander. La moyenne des consultations données, tous les ans, a été de 600 à 700, et tous ces sociétaires malades sont sortis de l'Asile, pourvus de médicaments préparés dans notre pharmacie.
Parmi ces consultations, il y en a qui ont été suivies d'opérations chirurgicales très délicates et parfaitement réussies.
En plus : l'Asile a délivré 700 ordonnances des différents docteurs de la Société.

A domicile :

Le docteur F. de Roaldès à qui est confié le service dans les limites de la partie supérieure de la ville a donné ses soins à 661 malades.
Le docteur E. J. Mioton qui est chargé du service dans les limites de la partie inférieure de la ville, a également donné ses soins à 1398 malades.
Service des Abattoirs : 231 malades ont reçu les soins du docteur S. G. Renshaw.
En récapitulant le nombre de malades qui ont reçu les soins aux frais de la Société, nous trouvons le chiffre de 2321.

Exercice 1885-86.

Le service administratif pour le présent exercice est composé ainsi qu'il suit, d'après le procès-verbal d'élection faite le 29 novembre 1885 :
Président : M. J. Leblanc, coin St-Philippe et Decatur.
Vice-Président : M. J. L. Revol, coin Chartres et Conti.
Trésorier : M. F. Laplante, 269 Nord-Rempart.

Comité de Finances.
M. P. Congot, 363 rue des Ursulines.
M. A. Griffo, 297-99 rue Royale.

Comité de Secours.
M. J. B. Junqua, 27 rue Bienville.
M. S. Toujouse, 474 rue Melpomène.
M. P. Rachou, 294 rue des Ursulines.
M. J. P. Henry, 284 rue Poydras.
M. J. B. Lausoig, coin Pologne et Dauphine.

Comité d'Admission.
M. S. Chauffrau, 15 rue Union, 3me District.
M. F. Tarride, 11 rue Madison.

Le Conseil informe MM. les Sociétaires qu'il a fait les nominations suivantes :
Secrétaire : L. Simon, 137 rue St-Philippe.
Collecteur : P. Mengelle, 253 rue Villeré.
Gardien de l'Asile : J. Laloge.
Médecin de l'Asile : Dr T. Layton, 67 rue de Chartres.
Médecin pour la partie supérieure de la ville : Dr P. Bergé, 72 rue Remparts, côté sud.
Médecin pour la partie inférieure de la ville : Dr E. Dupaquier, 270 1/2 rue Remparts, côté nord.
Médecin pour le service des Abattoirs : Dr S. S. Renshaw, rue Deléry, vis-à-vis des Casernes.
Les Pharmaciens restent les mêmes.
Par ordre du Président J. LEBLANC.
L. SIMON, Secrétaire.
24déc—5f

ELKIN & CIE,
100...RUE DU CANAL...100

Ont reçu leur stock d'automne et d'hiver de

TAPIS

Nouveaux modèles, très élégants, de Axminsters, Moquettes, Velours, Body Bruxelles, Tapestry Bruxelles, avec bordures assorties, ainsi qu'un choix (importation spéciale) de :
TAPIS de VELOURS ANGLAIS
RIDEAUX,
Derniers genres.
Suisses, Crêtes, Madras et Portières Turcomas.
Nouveaux modèles de : Toiles Cirées, Linoleums et Corticines.
Grand choix de : Devants de cheminée, et Centre Velours, Smyrnes, Orientals, Daghestan, Panjambs, Moquettes, etc.
Stores pour Fenêtres, de modèles nouveaux et dernier genre.
—Aussi—Une grande variété d'articles de tapisserie. 25 oct 85—1an

Hôtels, Restaurants &c.

SAM. BANDERA,
Le Roi des Huîtres.
Propriétaire du
Royal Oyster Saloon et Restaurant,
Coin des rues Royale et Toulouse.
Pension à la journée, à la semaine et au mois. Ouvert jour et nuit.
Entrée pour Dames rue Toulouse.
11 oct—4 m. Téléphone No 491

John's Restaurant,
19......RUE UNION......19
Déjeuner......à 50 cts
Diner......à 75 "
ou à la carte, pension par mois ou à la semaine Prix très-modérés, chambres pour voyageurs. Lunch tous les jours 10 1/2 heures à 1 heure.
—ET—
Le Nouveau Restaurant John,
113 RUE DOUANE,
Entre Royale et Bourbon.
4sept—6 mois

RESTAURANT SAM,
RUE ST-LOUIS,
EN FACE DE L'HOTEL ROYAL.
Un Restaurant de Famille où l'on trouve tout ce que le Marché a de Meilleur.

J'ai l'honneur d'informer mes nombreux amis et clients, que je ne suis d'aucune manière associé à aucune autre maison portant le nom de "Sam's Saloon. Je suis le propriétaire d'un seul restaurant et que l'on trouvera toujours ouvert, jour et nuit.
Respectueusement,
SAM. A. TROYANI,
No. 52 rue St-Louis, près Royale.
29 nov—1m—dim, mar, jeu

ANTOINE CHEVALIER,
No 25 rue Toulouse et No 262 rue Commune.
(CEMENT WORKS.) Seul entrepreneur de travaux monolithes. Exécute toutes sortes de travaux en ciment ainsi que grottes, rocailles, vases, tuyaux, bordures de bassins, balustres, couvertures de murs, encadrement, têtes de cheminées, écussons et bas reliefs. Prix modiques.
28 nov—3m sam dim mar

C. ROUYER,
Coin Chartres et Conti, N. O.

Couverts en argent à $1.50 l'once.
Couverts d'enfant, Cuillers à café, à tous prix.
Rouleaux de serviettes en argent, à $1.00 et au-dessus.

Plaqué :
Couverts français, garantis pour 15 ans.
Couverts américains à $2.50 la douzaine et au-dessus.
Services de table complets.
Bijouterie, montres en or, argent. En nickel à $3.00.
Pendules, Lunettes or, argent, acier, etc, en tous genres. Pose et change les verres.
Toutes ces marchandises sont nouvelles et du dernier genre. 11 déc—1m

MEUBLES. MEUBLES.

Louis Bauer,
La Maison la Meilleur Marché de la Ville.
Nos. 95 et 97 rue Royale,
PRÈS ST-LOUIS.
Venez voir mon grand assortiment avant d'acheter ailleurs.
Les ordres de la campagne seront exécutés avec promptitude et avec grand soin.
15déc—1m,mar,jeu,dim

Mme E. GERARD,
Récemment au No. 34 rue Bourbon,
— Successeur de —
J. SCHWEITZER,
Manufacture de Fleurs Artificielles,
IMPORTATION DE PARIS,
166 rue Royale----Nlle-Orléans.
Mme GÉRARD sollicite le bienveillant patronage de son ancienne clientèle ainsi que celle de l'ancienne maison Schweitzer. Sa devise est :
BEAU ET BON MARCHÉ.
29 nov—1m—mar, jeu, dim

Léon Godchaux
81, 83 et 85 rue du Canal.
Nouvelle-Orléans, Lne.
VETEMENTS D'AUTOMNE ET D'HIVER.
Nous avons manufacturé dans les derniers soixante jours notre stock de marchandises qui est maintenant complet ; il comprend des
VETEMENTS
— POUR —
Messieurs, Jeunes Gens et Enfants,
de tous les genres, de toutes les qualités et en ventes
Aux Prix les Plus Réduits.
En articles de toilette, notre assortiment comprend toutes les nouveautés de la saison. Rien n'a été négligé pour capter la fantaisie et plaire aux goûts de nos clients.
Notre département de Coupe est pourvu des dernières modes, et nous sommes prêts à confectionner toutes sortes de vêtements.
Les ordres de la campagne seront comme à l'ordinaire exécutés avec soins et promptitude. Echantillons et mesures envoyés sans frais, sur demande.
Articles Militaires une Spécialité.
27 oct 85—1an.Dim.Mar.J

UNIVERSITÉ TULANE.
Cours d'Art Gratuit le Soir, pour les Dames.

Un Cours le soir pour les Dames sera ouvert à l'Université Tulane à l'Ecole des Exercices Manuels, au coin des rues Lafayette et Dryades, le MERCREDI, 6 janvier 1886. Le but de ce cours est de fournir aux Dames employées le jour l'occasion d'acquérir des connaissances de ces arts industriels qui peuvent avoir une application pratique dans cette communauté, et qui peuvent leur être une ressource pécuniaire, tels que : le matelage de l'acier, les travaux décoratifs de Terra Cotta, gravure sur métal, découpure sur bois, impression sur cuir, etc. Pour assurer le succès de cette entreprise, une excellente classe de dessin et un préliminaire essentiel. Des demandes d'admission, appuyées de bonnes recommandations, doivent être adressées à M. Wm O. Rogers, secrétaire, à la salle Tulane, rue Dryades, près Canal. Les demandes doivent être envoyées aussi tôt que possible, car le nombre des élèves sera restreint.
M. PRESTON JOHNSTON, Président.
25déc—10f

Nouvelles Marchandises reçues.
NOUVELLES NATTES DE CHINE.
Tapis de Bruxelles à 70 cts la yarde

A. Brousseau's Son
23 & 25....Rue de Chartres....23 & 25
—NOUVEAUX GENRES—
Moquettes, Velours, Bruxelles,
avec et sans bordures.
Stores de Rideaux, Rideaux de dentelle
Toiles cirées, Linoleums,
Nattes de Coco et de Napia
Spring Rollers de Hartshorn aux prix de fabrique.
6 oct—1an

Barcelone par la voie de la Havane.
Ligne de vapeurs Pinillos Saenz & Co.
Pour BARCELONE, voie de la HAVANE,
Le magnifique steamer en acier,
MIGUEL M. PINILLOS,
neuf, rapide et à grande puissance, est attendu ici et partira pour les susdits ports vers la fin du mois de janvier.
Pour le fret, s'adresser à G. CORRAL & CIE., 57, rue de la Douane.
24déc—1m

MANTEAUX
Nous offrirons cette semaine de véritables BARGAINS en tous genres de
MANTEAUX et de SURTOUTS,
Aussi en
MARCHANDISES de NOEL,
Telles que Gants de peau, Mouchoirs à initiales en soie et en toile, Sachets, Extraits et divers articles de fantaisie.
Soieries noires et en couleur, Satins, Velours, etc.
Nous offrirons aussi notre fonds choisi de
TAPIS
à des prix réduits.
Venez examiner nos marchandises et vous assurer de la modicité de nos prix avant d'acheter ailleurs.
B. & W. CRONER, 141 rue du Canal.
20déc—3m

Meubles!!
LA MAISON
P. DÉJAN,
Coin Dauphine et Quartier.

VIENT de recevoir un grand assortiment de Meubles du dernier GENRE et des MEILLEURS MODELES, tels que Chambres à coucher NOUVEAUTÉ, avec GLACES rondes biseautées, SALONS riches en VELOURS, PELUCHE, etc. Salle à manger du dernier genre. Le tout à des prix très modiques. On trouve dans ce magasin tout ce que l'on peut désirer en fait de meubles. 20 déc—1m

L.S.L.
Rappelez-vous
Que cette loterie est la seule qui ait été votée et ratifiée par le peuple d'un Etat.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYÉS EN PLEIN.

GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE!

Le Grand Tirage Mensuel
A $5 00
CLASSE A,
DE LA COMPAGNIE DE
LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
Aura lieu à la
Nlle-Orléans, Lne.,
MARDI, 12 JANV. 1886.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du
GEN. G. T. BEAUREGARD,
DE LA LOUISIANE, ET DU
GEN. JUBAL A. EARLY,
DE LA VIRGINIE.

GROS LOT
$75.000

1,967 Lots, montant en tout à
$265,500.

Le tirage commencera positivement
A ONZE HEURES A. M.,
— A —
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS :

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	25,000	25,000
1 Lot de	10,000	10,000
2 Lots de	6,000	12,000
5 Lots de	2,000	10,000
10 Lots de	1,000	10,000
20 Lots de	500	10,000
100 Lots de	200	20,000
300 Lots de	100	30,000
500 Lots de	50	25,000
1,000 Lots de	25	25,000

PRIX D'APPROXIMATION :

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit	$6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit	4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	2,250
1,967 Lots se montant à	$265,500

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

Billet entier, $5 ; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane.
Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.
...plus de renseignements, écrire ...ement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, change de New York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.
Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.
(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus.
Adressez à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
P.O.
Adresser vos lettres enregistrées et faire mandats sur la poste (money orders payables à New Orleans National Bank, New Orleans, La.

KRUG & CIE.,
Reims.
VINS DE CHAMPAGNE.
KRUG SEC.
La seule qualité importée de nos jours. (Supérieure à la "Carte Blanche" et au "Sec Privé."
Le champagne Krug, en paniers, n'est plus importé aux États-Unis. Il est remplacé par une qualité de vin bien supérieur, qui est le Krug Sec, importé en caisse, égal en qualité aux champagnes les plus renommés.
En vente par les Agents,
BASSETTI & XIQUES,
67 et 69 rue Décatur, Nlle-Orléans.
22 déc—

Baisse ! Baisse !!
Réduction Extraordinaire.
CHAUSSURES! CHAUSSURES!
Assortiment immense et varié.
Élégance, Solidité et Finesse.
500,000 Paires de tous genres
Seront vendues sans réserve ou limite.
AU COIN
Ste-Anne et Royale.
Nota.—Afin d'opérer d'urgentes réparations au local du coin Ste-Anne et Royale, l'immense stock de cette maison populaire sera offert à des prix tellement réduits que les personnes ayant besoin de chaussures trouveront un avantage sans pareil en allant
Au coin Ste-Anne et Royale.
La vente durera 40 jours seulement.
29 nov—1 m Mar. J. S.

Mme Jul. Loeffler
—EXÉCUTE—
OUVRAGES DE PLOMBIER,
Pose Appareils à Gaz et à Vapeur.
VEND APPAREILS A GAZ, ETC.
44......Rue Royale......44
Entre Douane et Bienville.
13déc—1m—mar. jeu. dim.

LEON QUEYROUZE,
"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET LIQUEURS,
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest,
97 RUE DECATUR

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre du le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

Louis Grunewald,
Agence exclusive pour la vente des célèbres

PIANOS PLEYEL, de Paris,
REPRÉSENTÉE PAR TOUTES LES GRANDES MAISONS DU MONDE.

Ces célèbres Pianos sont mis en vente à des conditions faciles et à des prix très raisonnables. Ils sont garantis comme durant le plus dans ce climat.

PLUS DE 86,000

de ces magnifiques instruments sont en usage maintenant, et favorablement connus depuis plus d'un demi-siècle. Soyez certain de visiter mon magasin et d'en examiner le stock, le plus vaste qui se soit jamais vu ici ; on y trouvera les grands Pianos américains
STEINWAY,
KNABE,
SOHMER,
BEHR,
FISHER,
et les Orgues sans rivales de Clough & Warren et de Sheringer. Grand assortiment de musique en feuille, d'instruments de musique, de boîtes à musique, couvertures, tabourets, cordes et tous les articles à l'usage des musiciens. Les acheteurs en trouveront mon assortiment le plus varié qui soit au Sud et les marchandises se vendant au plus bas prix.
Attention spéciale consacrée aux ordres de la campagne. Souvenez-vous de
LOUIS GRUNEWALD,
18 Baronne,
127 Canal.
1er oct 85—1an

ANNONCES JUDICIAIRES
VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

W. S. Benedict vs Succession de Mme Marie L. Cass.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 12,602.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 16 janvier 1886, à midi, de la propriétés ci-dessous décrites à savoir :
Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Dryades, Clio et Erato, mesurant soixante-douze pieds six pouces de face à la rue Remparts sur une profondeur de cent quarante-trois pieds deux pouces sur le côté le plus près de la rue Erato, cent douze pieds six pouces sur le côté le plus près de la rue Clio, sur une ligne s'étendant vers la dite rue Clio ; quatorze pieds deux pouces et sept lignes, puis sur une ligne parallèle à la rue Clio, une autre profondeur de trente pieds neuf pouces et deux lignes, et quatre-vingt six pieds huit pouces et sept lignes de largeur dans le fond, conformément à un plan annexé à un acte passé pardevant Edward Barnett, ancien notaire en cette ville, le 1er mai 1869.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 déc—15.22.29—janv 5.12.16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Henry Uthoff vs. Révérend Patrick Allen et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 15,480.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI 2 janvier 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir :
Et un autre certain lot de terre situé dans le dit Premier District de cette ville, dans le dit îlet, borné par les rues Camp, Girod, Julia et Magazine, touchant la propriété connue comme l'église St-Patrick et mesurant au pied américain trente-deux pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de cent soixante-dix pieds six pouces entre lignes égales et parallèles.
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur le dit lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui ont été construites sur le dit lot de terre et tous les droits, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1er déc—1er 8 15 22 29 —jan 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

David Dufréchou vs. Mlle S. S. Z. Long.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 15,906.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 janvier 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :
Un certain lot de terre dans le faubourg Tremé, désigné par le numéro six, dans l'îlet numéro soixante-quinze, borné par les rues Claiborne, Derbigny, Ste-Anne et Dumaine, formant l'encoignure des rues Dumaine et Claiborne, et mesurant trente-et-un pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue Claiborne, sur une profondeur de quatre-vingt-quinze pieds, dix pouces, entre lignes parallèles, faisant face sur un coté à la rue Dumaine, d'après un plan dressé par Bourgerol, arpenteur, daté le 10 janvier, 1839, et déposé dans le bureau de F. De Armas, alors notaire en cette ville, et aussi d'après un autre plan de L. Surgi, le 16 juin 1839, et déposé dans le bureau de T. Tureaud, alors notaire en cette ville, le 29 décembre 1839.
Avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges qui y appartiennent en quelque sorte.
Acquis par la défenderesse en un achat de Mme Veuve C. B. Lenes, d'après un acte pardevant C. Morel, notaire en cette ville, le 22 juillet 1882.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
1er déc—1,8,15,22,29 —jan 2.

ANNONCES JUDICIAIRES
VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

E. Maylie vs. James A. Davidson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No. 15,141. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée affaire C, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 9 janvier 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :
Un certain billet à ordre portant les mots et les chiffres suivants :
$8000 00. Nouvelle-Orléans, 6 mai 1882.
Six ans après date, je promets de payer à l'ordre de James Alexander Davidson Huit mille piastres, valeur reçue, avec intérêt au taux de —— pour cent par an à partir —— jusqu'à paiement.
[Signé] HENRIETTA DAVIDSON.
Endossé par JAMES A. DAVIDSON.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Termes et conditions—Cette criée étant la seconde et dernière, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus haut et dernier enchérisseur pour ce qu'elle rapportera, à douze mois de crédit, l'acheteur fournissant un billet avec bonne garantie, portant huit pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement. L'acheteur déduira du montant de son enchère et payera au comptant les frais de publication, ainsi que ceux du shérif, du greffier, etc., soit environ soixante-quinze piastres.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
29 déc—29—janv 5 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil du steamboat Godfrey T. Johnson, etc.
Veuve Cleinance Berniard vs. Octave F. Vallette.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 15,105—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Passage Natchez (Natchez Alley), dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 30 janvier 1886, à midi, la propriété décrite ci-dessous, à savoir :
La cale et le corps du bateau ou navire nommé Godfrey T. Johnson, de la Nouvelle-Orléans, ainsi que les machines, engins, cabines, mobilier, câbles, appareils et tout ce qui appartient ou en fait partie ; lequel navire est dûment enregistré dans le port de la Nouvelle-Orléans, et est d'un tonnage net de soixante-six 52/100 ou à peu près ; numéro de l'enrôlement 63, officine numéro 85,753.
Le dit navire est mouillé en ce moment dans le fleuve, à l'extrémité supérieure du chantier de Valette, entre les rues Oliver et Valette, dans le Cinquième District de cette ville.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
29déc—29 jan5 12 19 26 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Jos. B. Whitehead.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 12,985—En vertu d'un ordre de vente en date du 20 novembre 1885, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 29 décembre 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir :
Le tout, et particulièrement le tiers indivis, de la part, action et intérêt dans la susdite succession de la propriété ci-après décrite, à savoir :
Un certain terrain, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les dépendances, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Fulton, Front, Poydras et Lafayette, désigné sur le plan connu comme le plan de J. A. Beard, dûment certifié par Hugh Grant, arpenteur, en date du 12 janvier 1852, et déposé au bureau de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville, comme le lot No treize et mesurant, d'après le plan, vingt-trois pieds un pouce et trois lignes de face à la rue Fulton, vingt-trois pieds deux pouces et quatre lignes de face à la rue Front, sur une profondeur de cent seize pieds sept pouces et cinq lignes sur la ligne plus près du lot No quinze, et de cent seize pieds neuf pouces et trois lignes sur l'autre ligne plus près du lot No quatorze.
Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à un étage, désignée par le numéro soixante-quinze (75) rue Front.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
25nov—24—déc2 9 16 23 29

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de J. F. Barthelemy.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 1..775—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le tableau final et compte présentés par Mme Vve J. F. Barthelemy, exécutrice testamentaire de cette succession ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits compte et tableau.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
29 déc—29—janv 2 8

Succession de Frank Semaria.
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 15,307—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par W. W. Chapman, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
29déc—29—2,8 janv

Successions de L. F. Foucher de Circé et de Mme L. F. Foucher de Circé, consolidées.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—Nos. 2036 et 2037.—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de ces successions et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Arthur Denis, exécuteur testamentaire datif de ces successions consolidées, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits compte et tableau.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
24dé—24.29—jan2

Succession de Joseph Warth.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 13,689—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Victoria Warth, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
24 déc—24.29—janv 2

Succession de Martin S. Cassetty.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 14,459—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, Jr., administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
25déc—25.29—3ja..

Succession de Richard Taylor.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 1,812—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le tableau et compte final présentés par N. B. Trist, exécuteur testamentaire de cette succession ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits tableau et compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
25 déc—25.29—janv 3

Succession de Chas L. Davis et femme.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 16,004—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, Jr., administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
25 déc—25.29—3 jan

Succession de Robert Mullin.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 16,181—Division C—Attendu que Joseph B. Wilson a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Robert Mullin, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
23 déc—23 29 jan2

Succession de Alexis Benjamin.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 16,202—Division A—Attendu que Mme Ivanora Bostone, veuve de Alexis Benjamin, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Alexis Benjamin, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
23déc—23,29—3janv.

Succession de Pascal Sarthou.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 15,987—Division C—Attendu que P. S. Wiltz, jr, administrateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Pascal Sarthou, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
20déc—20,23,29

Succession de John E. Hackett.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 12,135—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Révd. Theobald Butler, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier,
23 déc—23.26—1er jan

ANNONCES JUDICIAIRES
VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Carl Fischer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 4717.—En vertu d'un jugement et ordre de vente rendu et signé le 1er juillet 1885, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 16 janvier 1886, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :
1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet numéro seize qui est borné par les rues Chartres, Conti, St. Louis et Decatur, anciennement Vieille-Levée ; le dit lot est désigné par la lettre H sur un plan déposé pour référence en l'étude de S. Magner, ancien notaire en cette ville, conformément au plan numéro soixante-et-onze et aussi désigné par le numéro dix-sept sur un plan annexe pour référence à un acte passé pardevant M. Lafitte, ancien notaire en cette ville, le 6 janvier 1823.
Le dit lot mesure vingt pieds, six pouces et quatre lignes de face à la rue Decatur, anciennement Vieille-Levée, vingt-quatre pieds, un pouce et sept lignes de profondeur sur la ligne du côté vers la rue Conti, puis courant à un angle droit neuf pieds, dix pouces et deux lignes et puis courant sur une profondeur de dix pieds, trois pouces et sept lignes, puis courant sur un angle droit deux pieds, dix pouces et une ligne vers la rue St-Louis, puis une autre profondeur de deux pieds, trois pouces et cinq lignes, puis quatorze pieds, deux pouces et sept lignes de largeur dans le fond, puis une ligne de profondeur de vingt pieds, sept pouces et deux lignes, puis courant à angle droit vers la dite rue Conti jusqu'à ce qu'il touche une dernière ligne de profondeur qui mesure vingt-quatre pieds, un pouce et sept lignes jusqu'à la ligne du commencement.
Etant la même propriété que feu Carl Fischer a acquise de Baptiste Navarro par un acte passé pardevant Jos. Cuvillier, alors notaire en cette ville, le 18 février 1873.
2° Un certain îlet de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville et borné par les rues New St-Bernard, Annette, Abondance et Marigny, subdivisé en onze lots numérotés de un à onze inclusivement, sur un plan dressé par C. A. De Armas, ingénieur civil, le 14me jour de mai 1866, déposé pour référence en l'étude de A. Ducatel, notaire en cette ville, comme plan numéro vingt-six de son livre de plans numéro sept, et c'est la même propriété que le feu Carl Fischer a acquise de Henry Arnaut par acte passé pardevant le dit notaire Ducatel le 14 août 1873.
3° Un certain îlet de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le dit Troisième District de cette ville, et borné par les rues New St Bernard Treasure, Annette et Abondance, subdivisé en vingt-quatre lots numérotés de un à vingt-quatre inclusivement ledit plan de C. A. De Armas, du 14 mai 1866, déposé pour référence en l'étude de A. Ducatel, notaire en cette ville, et c'est la même propriété que le dit feu Carl Fischer a acquise de Philippe Lavergne par acte passé pardevant le dit notaire Ducatel le 16 mai 1874.
4° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poydras, Julia, Rocheblave et Dorgenois, désignés comme lots numéros neuf et dix sur un plan annexé pour référence, à un acte de vente passé pardevant O. Morel, notaire en cette ville, le 8 juin 1867, et mesurant comme suit, à savoir :
Le lot numéro neuf mesure trente quatre pieds de face à la rue Dorgenois sur une profondeur de soixante-cinq pieds un pouce et six lignes et de face à la rue Julia. Le lot numéro dix mesure trente-quatre pieds de face à la rue Dorgenois sur une profondeur de soixante-cinq pieds six pouces.
Etant la même propriété que le feu Carl Fischer a acquis de Peter Kuhn par acte passé pardevant E. Lauer, ancien notaire en cette ville, le 7 septembre 1871.
Conditions—Un tiers comptant et le reste à un crédit de un et deux ans, portant intérêt de huit pour cent par an ; la dite portion à crédit sera garantie par privilèges de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue.
Actes de vente pardevant O. Hart, notaire, aux frais des acquéreurs.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
15déc—15.22.29—jan5.7.12 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Rice, Born & Co vs J. Q. Flynn.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 8,746—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, au local ci-après désigné, le SAMEDI 2 janvier 1886, à 10 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—
Un grand lot assorti de vins, whiskies, liqueurs et de verrerie, vaisselles, installations pour cafés, marchandises d'..., etc., maintenant à mon entrepôt rue Ste-Anne, entre Chartres et Royale, conformément à un inventaire déposé en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY. Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
23 déc—23.29—janv2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil du bail du magasin bien situé, formant le coin sud-ouest des rues Canal et St Charles—sous la salle du Crescent dans l'affaire de la Succession de Charles E. McVean.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 15,554.—En vertu d'un ordre de vente en date du 23 décembre 1885, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, le 30 décembre 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir :
Le terme non expiré du bail de ce certain magasin situé à l'encoignure sud-ouest des rues Canal et St Charles, dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Canal, St Charles, Carondelet et Commune, avec toutes les installations qui y appartiennent. Le dit magasin a été occupé par C. E. McVean & Co, comme établissement de marchand tailleur et vêtements pour hommes.
Le contrat original du bail a été passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire, le 15 août 1884, entre Albert Baldwin, agent de la succession de Moriarty et McVean, et le dit bail était pour le terme de deux ans, commençant le 1er octobre 1884 et finissant le 30 septembre 1886, pour loyer annuel de quatre mille cinq cents piastres ($4,500), payable mensuellement et représenté par vingt-quatre billets à ordre des locataires tirés à l'ordre et endossés par eux, le tout daté du 15 août 1884, numérotés de 1 à 24 inclusivement, chacun pour la même somme de $375 payable respectivement le premier jour de chaque mois à partir du 1er novembre 1884 au 1er octobre 1886.
Et le 14 mars 1885, par un acte passé pardevant W. O. Hart, notaire, Joseph A. Walker était devenu l'acquéreur de la propriété sur laquelle le susdit magasin fait partie par un autre acte passé pardevant le même notaire le même jour, le bail ci-dessus lui a été transféré.
Et le 1er octobre 1884, la dite maison Moriarty & McVean a été dissoute et une nouvelle maison composée de C. E. McVean et W. T. Gill, s'est organisée sous la raison de C. E. McVean & Co., et laquelle nouvelle maison a assumé toutes les obligations du bail ci-dessus.
Pour plus amples informations, voir les différents actes déposés dans la susdite succession.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24dé—24.25.26.27.28.29.30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Mélanie Delpierre Breton, épouse de Eugene Brice Seubro vs Mme Elizabeth Gehlback, veuve de Morris Raschke et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 15,766—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI 12 janvier 1886, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :
1° Deux certaines portions de terre, formant une partie de deux lots de terre désignés par les numéros un et deux de l'îlet borné par les rues Dumaine, Miro, St Philippe et Galvez, conformément au plan de Boizin et Boiche, en date du 30 avril 1849 et déposé à l'étude d'Octave de Armas, notaire en cette ville, lesquelles deux portions de terre se touchent et mesurent chacune trente pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de soixante-dix pieds, la portion du lot No un formant l'encoignure des rues Dumaine et Miro.
2° Une certaine portion de terre formant la partie du fond de deux lots de terre, désignés par les numéros un et deux de l'îlet borné par les rues Dumaine, Miro, St Philippe et Galvez, conformément au plan de Boizin et Boiche, en date du 30 avril 1849 et déposé à l'étude d'Octave de Armas, notaire en cette ville, laquelle portion de terre mesure trente pieds de face à la rue Miro sur une profondeur de soixante pieds.
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur les dites portions de terre, étant les mêmes propriétés que le feu Morris Raschke a acquises de Alfred Rousseau, conformément à un acte passé pardevant Marcel T. Ducros, notaire, le 4 juin 1884.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
10déc—10.17.24.31—janv 7 P2

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Richard R. Whitehead.
No 5,933—Succession de Joseph B. Whitehead, No 12,985.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—En vertu de deux ordres de vente, datés le 20 novembre 1885, à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus respectivement, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 29 décembre 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :
Le tout et particulièrement les deux sixièmes indivis, part et intérêt, étant le sixième indivis, part et intérêt, de chacune des ci-dessus successions dans la propriété décrite ci-dessous, à savoir :
Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies et privilèges qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Fulton, Girod, Lafayette et Front, désigné comme le lot numéro quinze d'après un plan de J. R. Beard, et mesurant trente-deux pieds et deux pouces de face à la rue Fulton et vingt-quatre pieds trois pouces à la rue Front sur cent dix-huit pieds une pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne du lot numéro quatorze, et cent vingt pieds, un pouce et deux lignes de profondeur et face à la rue Girod.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
nov 25—déc 2.9.16.23.29

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Thomas R. Brady vs Ses Créanciers—No. 16,018—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire, Thomas Reilley Brady, soit, et est, par le présent, acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Omer Villeré, Esq., notaire public, en cette ville, Samedi le 10ème jour de décembre 1885, à midi, dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et de nommer un syndic et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les biens et la personne du dit Thomas Reilley Brady, soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 28 novembre 1885.
Signé : F. A. MONROE.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN. Député-Greffier.
1 déc—3f en 30 j

ANNONCES JUDICIAIRES
VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil d'une propriété de valeur, améliorée, connue comme le No 169 rue St-Charles.
Donnant actuellement un revenu de $150 par mois.
Dans l'affaire de Walter Pugh vs Mme Henrietta Davidson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 15,773.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Passage Natchez, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 30 décembre 1885, à midi, la propriété décrite ci-dessous, à savoir :
Un certain lot de terre situé dans le Faubourg Ste-Marie, Premier District de cette ville, désigné comme lot No. deux, faisant partie de l'îlet compris entre les rues Girod, Julie, St-Charles et Carondelet ; le dit lot mesurant, mesure française, soixante pieds de face à la rue St-Charles, sur une profondeur de cent soixante pieds, borné sur un côté par la propriété de feue Veuve Baptiste Jourdain et sur l'autre côté par celles de Fielding L. Turner. Avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu comme le No. 169 rue St-Charles, et tous les droits, voies et privilèges y appartenant.
Etant la même propriété que la défenderesse précitée ci-dessus a acquis comme bien paraphernal de Lucius Holmes Place, d'après un acte pardevant Edward G. Gottschalk, anciennement notaire en cette ville, à la date du 30 mars 1859.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
28nov—déc5.12.19.26.30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jean Pierre Rohrer vs. Patrick Murphy, individuellement et comme exécuteur testamentaire de Catherine Murphy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 16,048—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai aux enchères publiques, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 23 janvier 1886, à midi, les propriétés ci-après décrites, savoir :
Quatre certains lots de terre contigus, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Richard, Religious et Orange, désignés comme lots numéros un, deux, trois et quatre, et mesurant chacun vingt-cinq pieds six pouces et quatre lignes de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes entre lignes parallèles. Le lot numéro un forme l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Richard.
Ensemble avec toutes et particulièrement les bâtisses qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
23déc—23 30—jan 6 13 20 23

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

Vente de consignation de
Coutellerie Anglaise et Américaine.
Canifs véritables Mestenholm "IXZ".
Coutellerie de table, Bijouterie artistique, Centimètres, etc., etc.

PAR C. E. GIRARDEY & CO. — G. G. FRIEDRICHS, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—JEUDI, 31 décembre 1885, à 11 A. M. au bureau des encanteurs il sera vendu à l'encan. Une facture de coutellerie assortie, Anglaise et Américaine, les canifs Sheffield du célèbre Mestenholm & Fils, et autres marques. Canifs, Couteaux à découper, Coutellerie de table, Centimètre, Bijouterie artistique, Charmes, etc. etc.
On appelle spécialement l'attention des marchands et des ménagères.
Conditions—Comptant.
29 déc—à la vente.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Quatrième District,
Sur la rue St. André, entre Laurel et Constance.
Succession de Belinda Norton,
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division "D"—No 16,055.

PAR B. ONORATO, Encanteur, Bureau No. 45 rue Royale.—SAMEDI, 23 janvier 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles dans la Rotonde de l'Hotel St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor juge de la dite Cour, en date du 21 décembre 1885, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir :
Un certain morceau ou portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St. André, Ste. Marie, Laurel et Constance et mesurant, plus ou moins 22 pieds 2 pouces de face à la rue St. André sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant E. Bouny, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur paiera, en sus du prix de son adjudication, les taxes dues et exigibles en 1885.
Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
23déc—23.26—2.9 16 23 janv.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession Geddes.

Le magasin de façade en granite, No 46 rue Carondelet.
La propriété du Southern Hotel, coin des rues Carondelet et Julie.
Cette résidence de choix Nos 189 et 191 rue Julie touchant la rue Carondelet.
Maison et terrain rue Canal.
Vacherie et Jardin, ilet sur la rue St-Louis.
Action d'assurance.
Vente de partage.
Mme Mary Heury et als vs Les Mineurs Geddes.
No 15 5..—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR.—NICHOLAS J. HOEY, ENCANTEUR, Bureau, No 17 rue Carondelet.—SAMEDI, 30 janvier 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, en vertu d'un jugement en partage rendu par l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, le 18 décembre 1885, il sera vendu à l'encan les propriétés de valeur ci-après décrite, à savoir :

ACTIONS.
Cent vingt-six (126) actions de $100 chacune du fonds capital du Marchants Mutual Insurance Compagny of New Orleans.
Conditions—Comptant avant transfert.

PROPRIÉTÉS.
1° La bâtisse à quatre étages, façade en granit, No. 46 rue Carondelet, côté Est, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, St. Charles, Gravier et Union. Le lot est désigné par le No 5 et mesure 25 pieds de face à la rue Carondelet, la même mesure dans le fond, sur une profondeur de 94 pieds 8 3/8 pouces sur la ligne qui le divise du lot No 4 et 94 pieds 10 6/8 pouces sur la ligne vers la rue Union, le tout au pied américain. La dite propriété est occupée par MM. Water R. Wasson et Ed. Larue & Co., avec bail jusqu'au 1er octobre 1886 pour la somme totale de $1620 par an.
2° Le Southern ou Continental Hotel, sur l'encoignure sud-ouest des rues Carondelet et Julie, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, St. Charles, Julie et Girod, le terrain mesure 43 pieds 4 pouces et 6 lignes de face à la rue Julie sur une profondeur et de face à la rue Carondelet de 95 pieds, entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage d'une allée dans le fond de 5 pieds de largeur par 43 pieds 4 pouces et 6 lignes de profondeur en commun avec les dits lots et autres ouvrant sur la rue Carondelet.
Les amélioration comprennent une bâtisse en briques à quatre étages avec mansarde, anciennement connue comme le Continental Hotel et maintenant le Southern Hotel. La propriété a été récemment mise en bon état qui a coûté près de $2,500 et louée à bail jusqu'au 31 mars 1886 à $150 par mois, et après cela à d'autres conditions.
3° Une résidence en briques à deux étages Nos 189 et 191 rue Julie, dans l'îlet borné par les rues Julie, Girod, Carondelet et St Charles, le terrain est composé de deux lots, et mesure comme suit. Un lot mesure 21 pieds 2 pouces et 5 lignes de face à la rue Julie sur une profondeur entre lignes parallèles de 100 pieds ; et l'autre lot mesure 21 pieds 2 pouces et 8 lignes de face à la rue Julie sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.
Les dits lots et le Southern Hotel ci-dessus décrit se touchent, et ont l'usage d'une allée de 5 pieds de largeur dans le fond, ouvrant sur la rue Carondelet en commun avec les autres lots.
Les améliorations comprennent sur chacun des lots une résidence en briques à deux étages, avec corridor et arrangés pour famille, qui sont louées à bail jusqu'au 1er octobre 1886 à MM. A. K. Finlay et C. Hanson pour la somme totale de $1020 par an.
4° La maison en bois à deux étages, No 498 rue du Canal, dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Gasquet, Rocheblave et Dorgenois. Le lot est désigné comme No 3 et mesure 27 pieds 8 pouces de face à la rue du Canal, sur 105 pieds, 10 pouces, 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent la moitié, direction nord, d'un édifice en bois à deux étages à double corps de logis, occupé en ce moment par M. Spearing à un loyer de $25 par mois.
5° Le lot de terre dans le même îlet et attenant à la propriété ci-dessus décrite désigné par le No. 4 et mesurant 27 pieds 8 pouces de face à la rue du Canal, sur 105 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Sur cette propriété se trouve un hangar dont on peut faire une échoppe ou une écurie.
6° Un îlet de terre dans le deuxième district de cette ville, borné par les rues St-Louis, Toulouse, Murat et Olympia ; il est désigné par le No. 593 et mesure, plus ou moins, 314 pieds 5 pouces de face aux rues St-Louis et Toulouse, sur 246 pieds 1 pouce de face à la rue Murat, et 244 pieds 1 pouce de face à la rue Olympia. Les améliorations consistent en une maison de résidence, une écurie et un poulailler. Le terrain est entièrement cultivé et la propriété est louée à John Fujas au taux de $12 par mois.
7° L'îlet carré adjacent, borné par les rues St-Louis, Toulouse, Alexandre et Murat, il est désigné par le No 584 et se compose de 24 terrains numérotés de 1 à 24 inclusivement. Il y a des améliorations sur la propriété.
Ces carrés d'îlet devraient attirer l'attention des laitiers et des jardiniers. Ils sont situés sur le Metairie Ridge et sont facilement accessibles de toutes les parties de la ville.
Conditions de la vente.—Pour la propriété foncière—un tiers ou davantage comptant au gré des acquéreurs ; le reste à crédit de un et deux ans à partir du jour de la vente en billets des acquéreurs portant intérêt de 8 pour cent à partir de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur ainsi que privilège sur la propriété vendue, incluant les clauses pénales de 5 pour cent honoraires pour le recouvrement des billets ; assurance en plein des améliorations pour le montant de la portion à crédit et les polices transférées aux détenteurs des billets jusqu'à leur parfait paiement ; ensemble avec toutes les autres clauses de sécurité. Les acquéreurs assumeront le paiement en sus des sommes précédentes de leurs enchères, toutes les taxes dues et exigibles sur les dites propriétés durant l'année 1886 ; et un dépôt comptant de 10 pour cent de leurs enchères sera requis au moment de l'adjudication. Les actes de vente pardevant James J. Woulfe, notaire aux frais des acquéreurs.
29 déc—29—jan 9 16 23 29 30,

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété McDonoghville.
Succession de A. J. Gomila.
No 15,196—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR.—NICHOLAS J. HOEY, Encanteur.—Bureau. No. 17, rue Carondelet. — SAMEDI, 30 janvier 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 2 décembre 1885, il sera vendu à l'encan—
Deux lots de terre à McDonoghville ou Freetown, dans l'îlet No 15, borné par les rues Adams, Washington, Copernicus et Perry, désignés comme lots Nos 9 et 10 du dit îlet, mesurant chacun 60 pieds de face à la rue Adams sur 150 pieds de profondeur.
Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur déposera dix pour cent au moment de la vente.
Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Geo. C. Préot, notaire.
27déc—27 jan9 16 23 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de A. F. Gomila.
No 15,196—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—JEUDI, 7 janvier 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 2 décembre 1885, il sera vendu à l'encan la propriété décrite ci-dessous, savoir—
Deux (2) Actions du capital de la Compagnie du chemin de fer Eads Panama.
Certaines réclamations et comptes, conformément au tableau entre les mains de l'encanteur, et qui sera exhibé à la vente.
Une marque de commerce (trade mark) pour farine, connu sous le nom de Smiths St. Louis "Right Bower".
Deux (2) Actions du Stock de la Compagnie de Gaz de Shreveport.
Une (1) Action du Stock du Orleans Venture, Locating & Mining Co.
275 Actions du Stock du Herdic Coach de la Nouvelle-Orléans.
—MEUBLES DE BUREAU—
Et à 1 P. M., le même jour, commençant au No 89 de la rue des Magasins et continuant au No 41 rue Carondelet, il sera vendu—
Tous les meubles de bureau et effets mobiliers de la dite succession se trouvant sur les lieux et dessus mentionnés.
Le tout d'après un inventaire enregistré en cour.
Conditions—Comptant.
27déc—27—2,6,7 janv.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Intérêt dans Abita Springs,
(Sources Abita).
Dans l'affaire de Gidière Day & Co. vs leurs créanciers.
No 13,506, Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR — Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 16 janvier 1886, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, en cette ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans, rendu dans l'affaire ci-dessus, et signé le 2 novembre 1885, il sera vendu, à l'enchère publique, la propriété décrite ci-dessous, à savoir :—
Le sixième d'un intérêt indivise dans certaines terres et améliorations dans la paroisse de St. Tammany, dans cet Etat, sur une partie desquelles terres, se trouvent les "Abita Springs" (des Sources Abita). Référence pour tout les détails, sont comme suit :
1. 598 43-100 acres dans T. 6 et 7 S. R. 11 et 12 E. acquis par Gidière et autres de A. Bohn d'après un acte pardevant A. Hano jr., notaire le 19 mai 1881.
2. 371 72-100 acres dans T. 6 et 7 S. R. 12 E. acquis par le dit Gidière et autres de R. W. Simpson, d'après un acte pardevant le même notaire et portant la même date que ci-dessus.
Conditions—Comptant et l'acheteur assumera le paiement au-dessus du montant de son enchère de toutes les taxes sur les dites terres, dues et exigibles pour l'année 1885.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant N. B. Trist, Esq., notaire.
15 déc—15, 16, 26—jan 2, 9, 16.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bons et Actions d'assurance.
Succession de Mlle Margaret Kemp.
No 15,818—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—MARDI, 5 janvier 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 17 décembre 1885, il sera vendu à l'encan—
2 Bons de la ville de la Nouvelle-Orléans de $1000 chacun, émission de "Crossman" avec prolongation de temps.
3 Bons de la ville de la Nouvelle-Orléans de $1000 chacun, émission "Crossman" non prolongés.
31 Actions de la Compagnie d'Assurance Mechanics & Traders de la Nouvelle-Orléans de $100 chacune.
1 Action de la Compagnie d'Assurance Crescent de la Nouvelle-Orléans—$100.
Conditions—Comptant avant le transfert.
22déc—22,27—3 5janv

PAR JAS. P. GUINAULT.

VACHERIE.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—MERCREDI 30 décembre 1885 il sera vendu à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues Gasquet et Napoléon, à l'écurie de M. Paul Rousset.

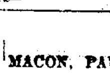

La vacherie de M. Jean Fort Pouey comprenant :
30 belles vaches laitières, plusieurs avec veaux et les autres sur le point de veler.
3 chevaux, 1 charrette à lait, bidons, baquets, harnais et tous les ustensiles de la vacherie.
La citerne, donnant 22 gallons par jour, sera donnée au plus fort acquéreur.
Conditions—Jusqu'à $100, comptant ; et au-dessus de $100, six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur.
27déc—

PAR MACON, PAUL & ROBINSON

Vacherie à l'encan.
Cessation de Commerce.
Le Stock, etc, de la Vacherie bien connue de JOSEPH WESSING esq.
Coin des rues Colisée et Général Taylor, comprenant :
Vingt magnifiques vaches laitières, deux taureaux, cinq chevaux, charrettes de laitiers, wagons Jersey, machines pour couper, auges et autres articles indispensables pour une vacherie bien organisée,—seront vendus à l'encan le MARDI 29 décembre 1885 à 10 1/2 A. M., au coin mentionné ci-dessus. Conditions comptant. MACON, PAUL et ROBINSON, Encanteurs.
27 déc—27, 29.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de valeur améliorées dans le Premier et le Quatrième District.
Magnifique emplacement de commerce, coin des rues Deuxième et St-Denis.
Propriété à deux corps de logis de valeur, rue Deuxième, près du marché de la rue Deuxième.
Joli cottage en bois avec deux corps de logis, rue St-Denis, entre les rues Première et Deuxième.
Maison en bois rue Claiborne, près de la rue Clio.
Succession de Mary Short.
No. 4,169.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, ALBERT PAUL, encanteur, Bureau No 5 rue Carondelet.—SAMEDI le 30 janvier 1886, à 12 M à la Bourse d'Encan St-Charles, (Rotonde du rez de chaussée de l'hôtel St-Charles) en vertu d'un jugement rendu le 11 décembre 1885, et signé le 17 décembre 1885, par l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, il sera vendu à l'encan :
1° Ce magnifique emplacement situé au coin des rues Deuxième et St-Denis, dans l'îlet borné par les rues Troisième et Dryades, occupé par une grocerie, salon de barbe et comme résidence. Ce lot mesure 26 pieds de face à la rue Deuxième sur 112 pieds 8 pouces de profondeur et face à la rue St-Denis. Le tout d'après un plan de C. A. Hedin, arpenteur, daté le 26 mai 1853 et déposé dans le bureau de W. H. Peters, notaire.
2° Un certain lot de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Deuxième, Troisième, Dryades et St-Denis, mesurant 37 pieds 6 pouces de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent en la maison en bois, double, à un étage (toit en ardoise) connue comme les Nos 358 et 360 rue Deuxième, occupée d'un côté par un dry goods au détail et de l'autre côté par un magasin de quincaillerie, de faïence et de ferblanterie, près du marché de la rue Deuxième, les églises, etc.
3° Un certain lot de terre dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Première, Deuxième, St Denis et Dryades, étant l'îlet 139 du faubourg Livaudais et désigné comme le lot No. 8 d'après un plan de Moellhausen du 10 septembre 1844, déposé dans le bureau de L. Herman, ex-notaire en cette ville, et mesurant 30 pieds de face à la rue St-Denis sur 125 pieds de profondeur.
Les améliorations consistent en un cottage en bois, double, à un étage (toit en ardoises) connu comme les Nos. 630 et 630 1/2 rue St Denis, une cuisine en bois à un étage au fond, etc., donnant un bon revenu et à proximité de tout.
4° Une certaine portion de terre, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clio, Erato, Claiborne, Martin, actuellement Willow ; la dite portion de terre mesure 34 pieds, plus ou moins, de face à la rue Claiborne sur 122 pieds 8 pouces et 7 lignes, plus ou moins, de profondeur, entre lignes parallèles. Le dit lot est composé de tout le lot désigné par le No 11 de l'îlet No 24, d'après un plan dressé par H. J. Pholps, arpenteur, daté le 9 février 1846, et déposé dans le bureau de Robert J. Ker, notaire en cette ville, et de 2 pieds du lot No 12 du plan ci-dessus mentionné et d'un autre plan tracé par Giroux & Castaing, daté le 28 avril 1831, déposé dans le bureau du dit notaire R. J. Ker. Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage, bâtisse dans le fond, etc.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance en un et deux ans de crédit en billets portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir de la date jusqu'à parfait paiement, garanti par hypothèque et droits du vendeur. Le 5 pour cent frais d'avocat et autres clauses usuelles. Les améliorations doivent être tenues assurées et la police transférée au vendeur. Les taxes dues et exigibles en 1886 doivent être assumées par l'acquéreur. Dix pour cent seront exigé au moment de l'adjudication pour lier la vente.
Acte de vente pardevant James J. Woulfe, notaire aux frais de l'acquéreur.
déc25—jan2,9,16,23,30

VENTES A L'ENCAN.

PAR HENRY STERN & CO.

Vente sans réserve de bottes, souliers et brodequins.

PAR HY. STERN & CO., encanteurs—Il sera vendu aujourd'hui, MARDI, 29 décembre, à 11 heures A. M., dans leur salle d'encan, No 35 rue de Chartres—
Un grand assortiment choisi de bottes, souliers et brodequins, reçus par les derniers arrivages des meilleures manufactures de la Nouvelle-Angleterre et Philadelphie, et adaptés pour le commerce de la ville et de la campagne.
Conditions—A la vente. 29 déc—

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Mulets ! Mulets !
Micolo et Lacaze vs. Wm. H. Smith.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 15,642.

PAR SPEAR & ESCOFFIER — Placide J. Spear, Encanteur — Bureau No 46 rue Royale—MARDI, 29 décembre 1885 à 11 heures A. M., il sera vendu à l'encan, aux Ecuries de Ferdinand Pfeiffers, au No 248 rue Commune, entre Bassin et Franklin, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans, daté le 15 décembre 1885, dans l'affaire ci-dessus—
4 Mulets.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
27 déc—à la vente

Propriété de valeur améliorée dans le troisième district.
Succession de Marguerite Sébastien ou Bastien vs. Arthur De Armas.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—No. 12 5?7.

PAR SPEAR & ESCOFFIER — PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 2 janvier 1886, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 17 novembre 1885 et signé le 21 novembre 1885 par l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile du District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété suivante, à savoir :
Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Annette, Prosper et St Bernard, étant la moitié la plus rapprochée de la rue Annette du lot No 464 de l'îlet No 48, d'après le plan primitif du nouveau Faubourg Marigny, lequel terrain mesure 30 pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 120 pieds.
Conditions—Une moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance à un an en billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, de la date de l'acquisition jusqu'à parfait paiement et garanti par les privilèges du vendeur et une hypothèque sur la propriété vendue avec toutes les clauses de garantie usuelles en actes hypothécaires.
L'acquéreur devant assurer les bâtisses sur la dite propriété pour le montant du dit billet, et transférer la police d'assurance au détenteur du dit billet, et payer de plus au-dessus du prix d'adjudication les taxes dues pour 1885.
Acte de vente pardevant J. F. Meunier, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
28 nov—28—déc. 5,12,19 26—jan 2

Propriété améliorée de valeur dans le Premier District,
Rue du Bassin, entre les rues Julie et Girod
Rue Girod, entre les rues du Bassin et Franklin.
Succession de L. C. Shaw et de E. H. Shaw. No. 11,041—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur, Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 16 janvier, 1886 à midi, à l'enchère publique, il sera vendu à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Commune et Gravier, en vertu d'un arrêt de l'honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 7 décembre 1885, pour le compte des susdites successions, les propriétés ci-après décrites à savoir :
1° Deux certains terrains ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et situés dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues du Bassin (anciennement St. John), Franklin (anciennement St Pierre), Girod et Julie, désignés par les Nos 1 et 2 sur un plan particulier fait par A. Voilquin, voyer, en date du 12 novembre 1858 et déposé dans le bureau de Adolphe Ducatel, notaire en cette ville, sur le plan 31 du livre des plans No 2, conformément auquel dit plan les dits terrains mesurent, pris ensemble, ainsi chacun 25 pieds de façade à la rue du Bassin chacun de mêmes mesures dans la limite inférieure, et les profondeurs suivantes : Le terrain No 1, 128 pieds 6 pouces et 5 lignes d'un côté, 128 pieds 6 pouces, 6 lignes à l'autre côté qui le sépare du terrain No 2, et le terrain No 2 mesure 128 pieds, 6 pouces et 6 lignes sur la dite ligne, divisant les dits terrains, et 128 pieds 7 pouces de l'autre côté acquis par feu Louis C. Shaw à une vente faite par Norbert Soulé, conformément à un acte passé pardevant Thomas Jefferson Beck, notaire en cette ville, en date du 27 février 1860.
2° Deux certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Girod, Julie, St Jean, actuellement Bassin et St Pierre, maintenant Franklin, et désignés comme lots Nos 10 et 11, d'après un plan dressé par Joseph Pilié, arpenteur, daté le 26 janvier 1832, et déposé dans le bureau de Felix de Armas, récemment notaire en cette ville. Les dits terrains mesurant chacun 28 pieds 6 pouces de face à la rue Girod sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles, mesure américaine.
Acquis par feu Lewis C. Shaw, en un achat de Joseph M. Howell, conformément à un acte pardevant George Rareshide, dernièrement notaire en cette ville, en date du 5 janvier 1850.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en échéances égales en billets à 1 et 2 ans portant intérêt de 8 pour cent à partir de la date à l'adjudication des acquéreurs à 5 pour cent, avec les clauses usuelles, et 5 pour cent frais d'avocat en cas de poursuite, et garanti par privilège du vendeur et par hypothèque sur la propriété vendue.
Actes de vente pardevant J. J. Woulfe, notaire, aux frais des acquéreurs.
12 déc—12, 19, 26—janvier 2, 9, 16.

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Elégante résidence en briques à deux étages avec vérandah, à l'encoignure des rues Tremé et Ste.-Anne.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B—No 15,323.
Succession de Henri J. Kivet.

PAR J. V. GOURDAIN, Encanteur—Bureau, No 79 rue Bienville—JEUDI, 31 décembre 1885, à midi, à la Bourse d'encan St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, en date du 30 novembre 1885, il sera vendu la propriété ci-après décrite appartenant à la dite succession, à savoir :
Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu par le numéro municipal 157 rue Tremé, situé dans le Deuxième District de cette ville et formant l'encoignure des rues Ste-Anne et Tremé, borné par les rues de la rue et les rues Marais et Dumaine, mesurant, conformément à un plan de A. Bourgerol, voyer, en date du 7 août 1838 ; 32 pieds de face à la rue Tremé sur une profondeur de 105 pieds et de face à la rue Ste. Anne, entre lignes parallèles.
Conditions—Comptant.
L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1885 en sus du prix de son adjudication et de faire un dépôt de 10 pour cent comptant sur les lieux au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant J. F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.
1déc—1 5 12 19 26 31.

PAR VINCENT & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de D. Danziger vs. ses créanciers.
No 15,498—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division D.
A l'encan.

PAR ALEXANDER LEVY, Encanteur—LUNDI, 4 janvier 1886, à 10 heures et demie A. M., au local No 131 rue Canal entre Royale et Bourbon, en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable N. H. Rightor juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D en date du 18 décembre 1885, Dossier 15,498 dans l'affaire de D. Danziger vs ses créanciers, il sera vendu à l'encan :—
Tout le stock de marchandises et le contenu du dit magasin No 131 rue Canal, consistant en marchandises sèches, marchandises de fantaisie, notions, vêtements de dames, tapis, etc., etc., les meubles bureaux, coffre fort, chevaux, wagons, harnais et comptes à recevoir. Ensemble avec le bail non expiré du dit local No 131 rue Canal, qui expire le 31 octobre 1886 à raison de $537 50 par mois. L'acquéreur assumera le paiement du dit loyer à partir du jour de la vente. Le tout en block.
Conditions—comptant sur les lieux.
22déc—22 28 31 jan2

PAR JOSEPH C. HOGDSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de commerce !
Vente de commerce !
Installation de gaz, Globes, Becs de gaz, Abat-jour, Ranges, Tuyaux de plomb, Articles de cuivre pour plombiers.—Baignoires, Tuyaux en caoutchouc, Tuyaux en fer avec installation, Lavabos.—Outils, machines à couper, Poterie, Lieux d'aisance, 2 grandes Vitrines, 2 autres Vitrines.
Meubles de Bureaux incluant Bureaux, Coffre-fort et un grand nombre d'articles trop longs à énumérer.
—AUSSI—
Un cheval de wagon avec harnais.
Dans l'affaire de la succession de M. H. Applegate, décédé.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 15,596.
A l'encan.

PAR JOSEPH C. HODGSON, Encanteur, Bureaux, No 4 rue Carondelet—MERCREDI, 30 décembre 1885, à 10 1/2 heures A. M., et les jours suivants, jusqu'à ce que tout le stock soit vendu, au No 60 rue Camp, entre les rues Gravier et Natchez, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 17 décembre 1885, Dossier No 15,596, dans l'affaire de la succession de M. H. Applegate, décédé, il sera vendu, à l'encan :
Tout le contenu du dit magasin, situé au No 60 rue du Camp, incluant installations de gaz, globes, ranges, abat jour, becs de gaz, baignoires, tuyaux en caoutchouc, lavabos, lieux d'aisance, outils, bureaux coffre-fort, cheval pour wagon, harnais, etc.
Conditions—Comptant avant livraison.
19 déc—19,20,27,30